

RAPPORT ANNUEL 2020-2021

En 2020-2021, le Regroupement a principalement travaillé au projet d'achat d'un nouveau terrain et aux demandes de subventions à cet égard.

1. Acquisition d'un terrain

À la différence des terrains déjà acquis par le RPIV, le projet d'acquisition en cours (projet Chouinard) vise l'achat du terrain plutôt que le don écologique.

Ce projet s'inscrit dans la suite logique de conservation des battures déjà amorcée avec le terrain Deschênes et son sentier d'interprétation.

Jusqu'à maintenant, nous avons signé une offre d'achat avec les propriétaires du terrain. L'offre a été acceptée et a été prolongée jusqu'au 30 septembre 2021. Ce délai nous permettra de recevoir le financement attendu.

Au sujet du financement, les choses vont bon train. Des demandes de subventions ont été déposées en mars dernier à HFC (Habitat Faunique Canada) et à la FFQ (Fondation de la Faune du Québec). Nous attendons des réponses de ces organismes subventionnaires très bientôt. Par ailleurs, selon les informations reçues dernièrement, nous avons toutes les raisons de croire que nous obtiendrons des réponses favorables pour des subventions de près de 80 000 \$.

Notre besoin financier est composé des sommes nécessaires à l'achat du terrain, au fonds de gestion obligatoire et aux dépenses de nature administratives : frais de notaire, arpentage, évaluation écologique, évaluation de la juste valeur marchande, etc.

2. Visites des terrains et servitudes

Les terrains ou servitudes faisant l'objet d'un acte de conservation sont toujours visités annuellement par un parrain ou une marraine assignée à chacun. Ils doivent fournir un rapport officiel de leur visite, s'assurer du respect des règles de conservation et discuter avec le propriétaire du terrain au besoin.

Les responsables des terrains Deschênes, Grenon et Vally sont respectivement Denis Michaud, Gail Richardson et Daniel Dussault. Nous les remercions pour leur implication.

3. Activités de financement et de promotion

Le Regroupement a reçu des dons individuels non dirigés de 4 370 \$.

Le Regroupement est en attente d'un don de 5 000 \$ payable sur deux années, de la Société de conservation Duvetnor, qui a en outre pour mission la protection de l'île aux Lièvres. De plus, la Caisse Desjardins s'est engagée à nous verser 2 500 \$ lorsque nous aurons acquis le terrain Chouinard.

La vente de l'ouvrage intitulé *Les boucaneries* s'est poursuivie et a donné lieu à des revenus de 100 \$.

Au cours de l'été et de l'automne 2020, le RPIV a réalisé une levée de fonds par un tirage de trois caisses de vin. Le tirage a été effectué en ligne le 13 décembre dernier et les acheteurs de billets ont été invités à y participer. En plus de faire trois heureux, cette activité a généré un profit de 2 425,00 \$. Nous avons l'intention de reconduire cette activité en 2021.

Il est maintenant possible de faire un don au RPIV lors du décès d'un proche pour qui la conservation des terres de l'île Verte était une valeur importante. Le don pourra être versé en ligne via le site Web du Regroupement et les informations pertinentes pourront être laissées à la Maison funéraire. Toute personne sensible à la conservation peut aussi faire un don par legs testamentaire.

4. Le conseil d'administration

Durant l'année 2020-2021, le conseil d'administration du Regroupement était composé de Bastien Vézina (président), Gilbert Delage, (vice-président), Aline Grenon, (trésorière), Louise Deschênes, (secrétaire) ainsi que Yvon Mercier, Gail Richard et Claudine Lévesque, administrateur et administratrices. Il y a eu cinq réunions du conseil d'administration. Nos remerciements aux membres pour leur bons conseils, leur aide et leur enthousiasme.

Gail Richardson ne renouvellera pas son mandat et nous la remercions sincèrement pour son implication au cours des dernières années. Deux postes d'administrateurs, dont un qui n'avait pas été pourvu l'année dernière, sont actuellement disponibles au sein du CA.

5. Perspectives 2021-2022

Au cours de la prochaine année, nous envisageons la finalisation du projet Chouinard et le développement d'un autre projet de conservation. Bien sûr, le financement de nos projets demeure une priorité.

Outre la recherche de financement, le Regroupement vise à harmoniser les modes de communication à l'intérieur du CA et à améliorer les modes de paiement pour les renouvellements et les dons.

Le renouvellement du conseil d'administration sera aussi parmi les préoccupations immédiates. L'apport de sang neuf dans un organisme comme le nôtre est bénéfique et procure une dose de dynamisme.

Bastien Vézina, président

Le REGROUPEMENT POUR LA PÉRENNITÉ DE L'ÎLE VERTE est un organisme de bienfaisance enregistré auprès de l'Agence du revenu du Canada et de Revenu Québec. Il est reconnu par Environnement Canada et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques aux fins du Programme des dons écologiques (voir www.notreileverte.org). Il est aussi membre du Réseau de milieux naturels protégés.